

# UN BUDGET 2024 EN TOUTE CLARTÉ

Le 25 mars dernier, le conseil municipal de Nancy a voté le budget 2024 dans un contexte inflationniste jamais atteint depuis les années 1980. Cette situation, qui affecte aussi bien le budget des particuliers que celui des collectivités, impose une vision claire et des choix parfois difficiles pour présenter un budget équilibré, au service de la poursuite des transformations engagées depuis trois ans. Le maire nous en présente les grandes lignes.

## INTERVIEW DE MATHIEU KLEIN

### DANS QUEL CONTEXTE S'INSCRIT CE BUDGET 2024 ?

En 2023, j'indiquais que nous étions face à un mur budgétaire, et que si le contexte ne s'améliorait pas, nous aurions beaucoup de mal à tenir une année supplémentaire sans recourir à la fiscalité. La situation ne s'est pas améliorée, elle s'est même encore tendue. Ainsi, les crises se sont succédées, la crise sanitaire nous impacte encore aujourd'hui, à laquelle continuent de s'ajouter la crise énergétique, l'inflation inédite et la hausse du coût des matériaux... En parallèle, et c'est important de le rappeler, il y a aussi le désengagement de l'État qui impacte fortement nos marges de manœuvre, et ce depuis de nombreuses années. Concrètement, cela signifie que nos dépenses augmentent, et que les aides pour les compenser continuent de diminuer.

Pour faire face à ces augmentations, nous avons activé plusieurs leviers :

- Des économies de fonctionnement avec notamment un plan de sobriété et solidarité qui a permis de réaliser des économies d'énergie à hauteur de 20 % sur le gaz, l'électricité ou encore le chauffage ;
- Un lissage dans le temps des dépenses d'investissement ;
- Les subventions de nos partenaires en hausse, qui représentent près de 30 % des financements de nos projets d'investissement.



### ET EN 2024, QU'EN SERA-T-IL DE LA TAXE FONCIÈRE ?

Ces efforts conjugués ne permettent pas à eux seuls d'assurer la poursuite des transformations engagées, la continuité d'un service public de qualité en direction des Nancéiennes et Nancéiens ainsi que le maintien d'une trajectoire financière soutenable et saine.

C'est la raison pour laquelle, comme nombre de grandes villes en France, le choix a été fait de mobiliser les ressources de la fiscalité en augmentant le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties – faisant passer le taux de 29,68 % à 33,98 %. C'est une décision difficile mais responsable.

### CETTE SITUATION BUDGÉTAIRE ÉTAIT-ELLE PRÉVISIBLE ?

Personne n'aurait pu prédire l'éclatement de la guerre en Ukraine. Personne n'aurait pu envisager des conséquences aussi fortes sur l'énergie, les matériaux et au final l'inflation dans sa globalité. Nous avons tous dû nous adapter à cette nouvelle donne internationale, comme nous l'avons toutes et tous déjà fait avec la crise sanitaire de la Covid-19. Particuliers, entreprises, collectivités, nous sommes tous concernés.

J'observe par ailleurs que le Gouvernement a annoncé récemment la recherche de 30 milliards d'économies d'ici 2026, à peine deux mois après avoir voté son budget, et que son déficit a doublé depuis 2017, risquant de dépasser les 5 %, bien au-delà des seuils autorisés.

Par ailleurs, la suppression de la taxe d'habitation a aussi eu pour effet d'écraser les marges de manœuvres des communes, et de ne faire reposer l'effort fiscal que sur les seuls propriétaires.

Nous avons besoin d'une vraie réforme de la fiscalité locale, et non pas seulement des coups de rabot, comme le fait le Gouvernement.

### CERTAINES VILLES N'ONT PAS AUGMENTÉ CETTE TAXE FONCIÈRE. POURQUOI NANCY NE FAIT PAS DE MÊME ?

Il n'y a pas de mystère, lorsque les dépenses augmentent plus vite que les recettes, soit de nouvelles économies sont réalisées, soit il faut chercher de nouvelles sources de financement. De nombreuses communes ont ainsi fermé purement et simplement des équipements depuis la crise énergétique, quand d'autres ont fait le choix d'augmenter les impôts.

Je ne serai pas le maire de la dégradation du service public et du renoncement. L'option de la fiscalité, aussi difficile soit-elle, permet de poursuivre les transformations engagées pour un mieux vivre la ville et a d'ailleurs été prise par des communes de tous bords, comme Troyes, Meaux, Sceaux, Metz, Grenoble, Paris et Lyon...

Même si le taux à Nancy est sous la moyenne nationale des villes de même taille et même si la hausse est la plus maîtrisée possible, l'effort demandé aux propriétaires est réel. Nous en sommes conscients. Je sais qu'être propriétaire ne veut pas forcément dire « être aisé ».

Les fins de mois peuvent être difficiles pour certaines familles, c'est pourquoi nous avons pris de nouvelles mesures pour le pouvoir d'achat, comme la fourniture gratuite pour les enfants scolarisés dans une école publique de la ville d'une trousse de rentrée, ou la gratuité des bibliothèques pour tous les Nancéiens et Nancéiennes dès cette année.

### QUELS SONT LES OBJECTIFS AFFICHÉS DE CE BUDGET ?

Ce budget permet de préserver la dynamique de projets engagée pour notre ville tout en soutenant un service public de proximité indispensable dans de nombreux domaines : la culture, le sport, l'éducation, la démocratie participative, la sécurité et la tranquillité, le cadre de vie, les solidarités, l'attractivité économique et commerciale et la transition écologique...

Depuis trois ans, nous sommes au service des Nancéiennes et des Nancéiens, d'une évolution de la ville pour améliorer la qualité de vie de toutes et tous.

Enfin, ce budget se traduit par un investissement à hauteur de 32,2 millions d'euros en 2024 – soit une hausse de plus de 13 % par rapport à l'année dernière. Augmenter l'investissement, c'est favoriser des entreprises locales et donc l'emploi, c'est garantir de vraies transformations et regarder vers l'avenir.

# UN BUDGET 2024

POUR CONTINUER À CHANGER LA VILLE

## PETITE ENFANCE ET ÉDUCATION

Engagement de la rénovation du groupe scolaire de l'école du Placieux, poursuite de la rénovation de l'école de Beaugard

Dotation à la rentrée d'une trousse de fournitures scolaires à l'ensemble des élèves des écoles publiques de la Ville de Nancy



## VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Augmentation des subventions dédiées aux acteurs associatifs et culturels, notamment aux MJC

Réhabilitation des gymnases et lancement des études pour la restructuration des stades Victor et Matter

Fin des travaux du stade Tighazoui sur le Plateau de Haye

Gratuité des bibliothèques pour les Nancéiennes et les Nancéiens



## SÉCURITÉ

Mise en place d'un service de médiation, pour renforcer la présence dans les quartiers et accompagner les personnes en errance

Recrutement de nouveaux agents dédiés à la sécurité des Nancéiennes et Nancéiens

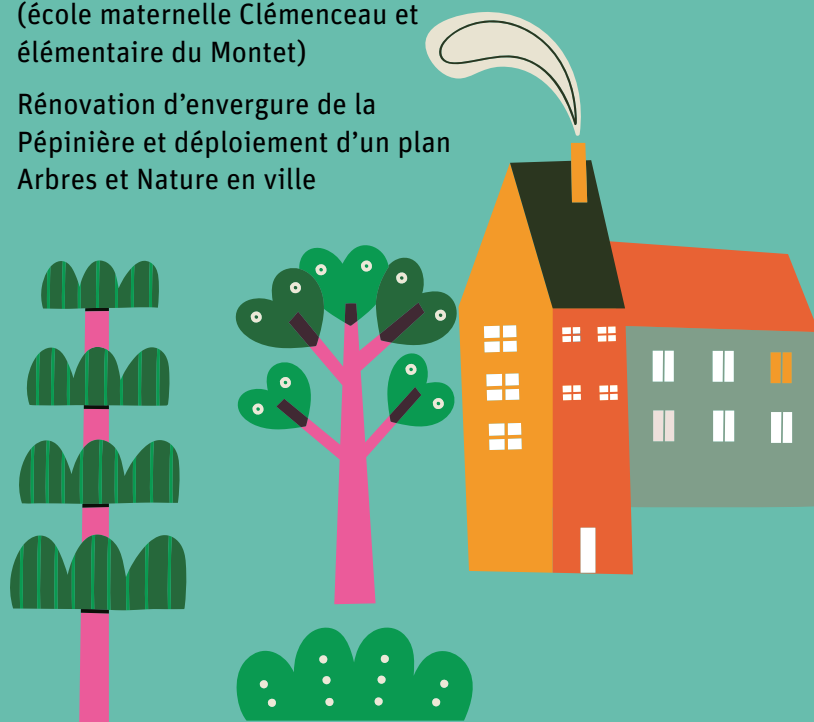
Poursuite des travaux et de la sécurisation des parkings de Nancy



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Création de deux nouvelles cours d'écoles végétalisées (école maternelle Clémenceau et élémentaire du Montet)

Rénovation d'envergure de la Pépinière et déploiement d'un plan Arbres et Nature en ville



## ATTRACTIVITÉ

Poursuite de la politique de redynamisation des commerces de proximité

Politique d'urbanisme durable au service de la requalification des quartiers et d'un habitat de qualité

Fin des travaux de piétonnisation sur la partie Ville-Neuve, en lien avec la Métropole du Grand Nancy



## PROXIMITÉ ET SOLIDARITÉS

Déploiement de 100 nouvelles assises en 2024 dans le cadre du Plan bancs

Création d'un Atelier des solidarités, structure visant à encourager l'engagement solidaire

Lancement de la construction de la Maison des Femmes

# TAXE FONCIÈRE 2024

## QUI VA PAYER QUOI ?

Concrètement, cette hausse de la taxe foncière décidée par la Ville, hors bases légales votées par le Gouvernement, représente :



**78 euros**

**POUR UN APPARTEMENT DE TAILLE T2  
EN CENTRE-VILLE DE NANCY**



**196 euros**

**POUR UNE MAISON FAMILIALE DANS LE  
QUARTIER DE NANCY-BEAUREGARD**

Si vous êtes propriétaire, vous recevrez en septembre - octobre 2024 votre avis de taxe foncière. Partout en France et quelle que soit la surface du bien, la taxe foncière sera à la hausse. En effet, au-delà du taux communal et du taux métropolitain, la valeur locative, décidée par le Parlement et qui sert de base de calcul à l'impôt foncier sur l'ensemble du territoire français, augmentera cette année.

Au total, la hausse de la taxe foncière des propriétaires nancéiens correspond à l'addition de la hausse des bases, de la taxe foncière de la Métropole du Grand Nancy et de la Ville de Nancy, soit en cumulé une hausse de taux de 16 %.



Comme toutes les collectivités, nous vivons depuis plusieurs années une situation inédite : à la suppression de la taxe d'habitation s'ajoute un contexte de crises successives. Depuis 2020, pas un seul budget n'a été bouclé sans tempête. Aujourd'hui, l'ensemble des leviers possibles ont été activés. Pour rappel, contrairement à de nombreuses collectivités, nous avons fait le choix de ne pas fermer de bibliothèques, de mairies de quartier ou d'écoles. Au contraire : nous avons augmenté le service public. Piétonnisation, végétalisation, renforcement des effectifs de la police municipale, construction de la Maison des femmes... Nancy change, évolue, nos projets ambitieux se concrétisent. La hausse de la taxe fiscale est la plus mesurée possible au regard des transformations engagées depuis 2020.

• • •

**Estelle Mercier,**  
adjointe déléguée aux mobilités et à la circulation, aux ressources financières  
et humaines, au dialogue social et à la commande publique.

